

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Tribunal de l'Année 2020
Division des GreffesRéservé
au
Moniteur
belge***21133954***

29 OCT. 2020

Le greffier

Greffe

N° d'entreprise : 0449 781 773

Nom

(en entier) : **Société Electronique Informatique Benelux**(en abrégé) : **S.E.I.B.**Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue du Vieux Tilleul, 33, 4880 AUBEL****Objet de l'acte : Reconduction des mandats****Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 octobre 2020**

Le mandat d'administrateur-délégué et d'administrateur de OTTCO, représenté par Monsieur Olivier Otten et le mandat d'administrateur de Monsieur Oliver Otten arrivant à expiration, il est décidé de le renouveler.

Ce mandat prendra effet au 13/10/2020 pour se terminer le 13/10/2026, soit une durée inférieure à 6 ans conformément à l'art. 7:85 du CSA.

Ce mandat sera exercé aux mêmes conditions que précédemment.

Ce mandat n'est pas affecté d'une limitation du pouvoir signature.

Vote : l'Assemblée approuve à l'unanimité des actionnaires présents

Extrait de la réunion du CA du 13/10/2020

Immédiatement après l'assemblée générale, les administrateurs nouvellement nommés, se sont réunis en Conseil d'administration, pour renouveler le mandat de l'administrateurs-délégué, qui prenait fin ce jour.

Il est donc décidé à l'unanimité de renommer la SA OTTCO en qualité d'administrateur-délégué.

Dans le cadre de l'exercice de ce mandat, Monsieur Olivier OTTEN est désigné pour remplir la fonction de représentant permanent.

Ce mandat prendra effet aujourd'hui pour une durée indéterminée. Il sera rémunéré et n'est pas affecté d'une limitation du pouvoir de signature.

Pour la SA S.E.I.B.
Son administrateur-délégué
OTTCO SA,
Représenté par
Olivier OTTEN

Déposé en même temps qu'un exemplaire complet du PV d'AG ordinaire du 13/10/2020 et de la réunion du CA du 13/10/2020.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/11/2021 - Annexes du Moniteur belge